

Écrit par le 22 décembre 2024

Burger King recrute 70 personnes à Bollène



Burger King prépare une nouvelle ouverture à Bollène pour le mois de novembre 2021. Au total, plus de 70 collaborateurs (équipiers et équipe d'encadrement) seront recrutés notamment via la Méthode de recrutement par simulation (MRS) de Pôle emploi pour former l'équipe du restaurant.

Pour en savoir plus sur les offres et les contrats proposés (CDI, CDD, Contrats étudiants), plusieurs réunions d'information collectives sont prévues. Elles se tiendront à l'agence Pôle emploi de Bollène les jeudi 22 et 20 juillet et les jeudi 19 et 26 août. Les jauges pour ces différentes réunions seront ajustées en fonction des salles disponibles et du contexte sanitaire. Des sessions de formation sont organisées à partir du 8 juillet pour les équipiers et immédiatement pour l'équipe encadrante. En cas de question, l'équipe est joignable à cette adresse : recrutement@leader-academy.fr. Et de préciser : « nous vous tiendrons évidemment informés des prochaines étapes de cette nouvelle implantation. »

380 restaurants en France

Avec plus de 380 restaurants en France, Burger King France poursuit avec succès l'implantation de la marque dans l'hexagone ; un projet ambitieux porté par un produit mythique, le Whopper, et un concept unique, une viande de bœuf grillée à la flamme, des ingrédients frais, des burgers préparés à la

Écrit par le 22 décembre 2024

commande et personnalisables à l'infini. Seconde chaîne de burger au monde avec près de 18 800 restaurants, Burger King est présent dans plus de 100 pays et accueille quotidiennement dans ses restaurants plus de 11 millions de personnes.

L.M.

« Le canton de Bollène a déjà perdu trop de temps »



Alors que le Conseil départemental de Vaucluse va désigner demain son nouveau président, le binôme Anthony Zilio et Christine Lanthelme vient d'annoncer qui soutiendrait la candidature

Ecrit par le 22 décembre 2024

de Dominique Santoni. Un choix qui, sauf coup de théâtre, devrait définitivement faire basculer le scrutin en faveur de la maire d'Apt.

Anthony Zilio et Christine Lanthelme, nouveaux conseillers départementaux du canton de Bollène, viennent d'annoncer qu'ils voteraient demain en faveur de la candidature de Dominique Santoni, maire LR (Les Républicains) d'Apt et vice-présidente sortante de la mandature de Maurice Chabert qui ne s'est pas représenté.

Avec ce choix, le binôme du haut Vaucluse devrait définitivement faire pencher la balance en faveur de la droite à la gouvernance du Département. En effet, suite aux résultats des élections de dimanche dernier, la droite et la gauche ont obtenu 6 cantons chacun, le RN (Rassemblement national) 3 et la Ligue du Sud 1. A cela s'ajoute les deux élus du canton de Bollène dont la décision était attendue avec impatience.

Ancien membre du parti socialiste, Anthony Zilio, le nouveau maire de Bollène, avait pris grand soin de mener une campagne sans étiquette. « Je dois mon élection à la mairie de Bollène à un communiste, Daniel Barrière, qui a eu l'intelligence d'appeler à voter pour une liste qui, pourtant, regroupait des LR, des UDI, des socialistes... Il a eu l'ouverture d'esprit nécessaire qui a permis de redonner une visibilité à ce canton qui n'était plus entendu depuis 12 ans avec l'arrivée de Marie-Claude Bompard. Depuis, notre score sans appel à l'occasion du dernier scrutin départemental, où une partie des électeurs RN aux régionales se sont tournés vers nous aux départementales, nous permet d'envoyer un message limpide : notre priorité c'est notre canton ! »

Un contrat de mandature pour le canton

Courtoisés par les deux camps, les deux élus ont donc souhaité les rencontrer afin de leur proposer un contrat de mandature au profit du canton.

Objectif : fixer les priorités du canton pour les 6 prochaines années en matière d'accès à la santé, de sécurité, de culture, de maintien des Ephad, de restauration du patrimoine... « Il y a fort à faire car le canton de Bollène a déjà perdu trop de temps puisque bien trop peu a été fait depuis 12 ans », rappelle Anthony Zilio.

A ce jeu-là, Dominique Santoni semble avoir répondu aux attentes des 2 néo élus départementaux. « Avec elle le dialogue a été immédiatement clair et transparent, dévoilent-ils. Y compris d'ailleurs sur sa position vis-à-vis de l'extrême droite, ligue du sud et RN, avec lesquels ils étaient évidemment impensable pour nous de travailler. Surtout, un dialogue productif pour notre canton, puisque nous en sortons avec des engagements forts de sa part et de la Région sur les dossiers prioritaires que nous avons listés. Des engagements qu'elle a signés, et nous veillerons chaque jour à leur application. Des dossiers qui vont concrètement changer le quotidien de ceux qui vivent dans notre canton. »

Les 'maladresses' de la gauche

Du côté de la gauche, il semblerait que l'on avait déjà vendu 'la peau de l'ours' en comptabilisant le canton de Bollène dans son camp dès dimanche soir.

« Nous avons été un peu étonnés que des responsables de partis fassent semblant de découvrir aujourd'hui que nous étions sans étiquette et que nos seuls patrons ce sont les habitants du canton et pas les appareils politiques », s'agace Anthony Zilio.

Une attitude du fait accompli qui n'a donc pas été aux goûts du duo qui regrette également « l'invention de propos et des engagements imaginaires ».

Ecrit par le 22 décembre 2024

Si à cela on ajoute un échange express avec « le chef de file de la gauche au Département » puis les 'maladresses' d'une partie des élus de cette gauche très plurielle à l'installation espérée d'un EPR2 à Tricastin alors que le secteur nucléaire est l'un des piliers de l'économie locale, l'affaire a vite été pliée.

« La gauche est ma famille politique d'origine, je n'en fais pas mystère, je ne le renie pas, rappelle le maire de Bollène. J'y ai de nombreux amis, parmi mes collègues élus, qui partagent mon étonnement sur la manière de procéder. Mais quoi qu'il en soit, je suis de gauche et je le resterai demain après ce vote. » C'est donc pour cet ensemble de raisons qu'Anthony Zilio et Christine Lanthelme ont décidé de finalement apporter leurs suffrages à Dominique Santoni.

« Cela a été une décision difficile à prendre, reconnaît Christine Lanthelme, également maire d'Uchaux. Mais nos électeurs nous ont demandé de prendre la bonne décision. Après des contacts clairs, notre choix a été clairement en faveur du territoire. »

Occasion ratée pour un nouveau monde de gouvernance

Auparavant, faute de majorité claire, les deux élus ont vainement tenté de proposer un nouveau mode de gouvernance « mêlant les sensibilités de gauche et de droite, dans l'intérêt commun ».

Une approche dictée par les résultats électoraux : « Sans majorité absolue, on pouvait espérer que ce soit l'opportunité de créer une nouvelle gouvernance, mêlant les sensibilités de gauche et de droite, dans l'intérêt commun. Nous avons donc proposé aux deux camps, gauche et droite, l'idée d'une gouvernance commune, assise sur la nécessité de faire progresser le Vaucluse avec une majorité stable. Comme d'ailleurs cela se fait dans de très nombreuses intercommunalités et communes, celles du canton de Bollène par exemple. Nous n'avons pas été entendus, chaque parti restant sur ses positions. Une occasion ratée, la logique des appareils politiques est trop forte, cette fois », regrette Anthony Zilio.

Pas de chèque en blanc

« Nous avons décidé d'apporter nos voix à Dominique Santoni, pas à la droite », insiste Anthony Zilio qui d'ailleurs a prévu de constituer un groupe indépendant au sein de l'assemblée départementale. Ce n'est pas un chèque en blanc. Nous sommes indépendants aujourd'hui, nous le serons demain. »

Et pour preuve de cette indépendance, le binôme a déjà fait savoir qu'il n'accepterait pas de vice-présidence ou de nominations à des organismes associés. « Ce ne sont pas les milliers d'euros d'indemnités que nous cherchons, ce sont les millions d'euros pour le canton que nous voulons trouver », poursuivent-ils en chœur.

« Nous ne serons pas prisonniers d'un groupe politique qui voudrait nous imposer ses choix idéologiques, rajoute Anthony Zilio. Le bon sens, l'intérêt des habitants, voilà notre unique boussole. »

Après avoir récupéré le 'chéquier' du Département et de la Région (et accessoirement celui aussi de l'Europe via le Conseil régional), peut être que demain, les principaux gagnants de cette élection pourraient être finalement les habitants du canton de Bollène.

Écrit par le 22 décembre 2024

Rhône Lez Provence : le centre de dépistage ferme ses portes en raison d'une baisse d'affluence



En raison de la diminution de l'affluence du public souhaitant se faire dépister à la salle G.Brassens de Bollène, le centre de dépistage cesse son activité.

En effet, le faible nombre de dépistages quotidiens (inférieur à 10 par jour) ne justifie plus une mobilisation accrue des infirmières libérales ainsi que du personnel intercommunal. Si vous souhaitez vous faire tester contre la covid-19, il est possible de se rendre dans l'un des laboratoires du territoire. Le centre de dépistage pourra cependant être rouvert en fonction des besoins de la population.

« Un immense merci aux infirmières et au personnel intercommunal qui, par leur implication sans faille, ont permis un fonctionnement optimal du centre », tient à préciser la communauté de communes. Le centre de vaccination reste, quant à lui, ouvert sur rendez-vous. Plus d'informations en [cliquant ici](#).

L.M.

Donzère-Mondragon, la CNR réouvre le site industriel de Bollène aux visiteurs

Le parcours de visite du site industriel de la CNR (Compagnie nationale du Rhône) de Bollène rouvre. Il était fermé au public depuis fin octobre 2020. Au fil d'une visite guidée interactive, ludique et pédagogique, petits et grands naviguent au cœur de ces installations techniques d'envergure et découvrent les métiers de l'hydroélectricité. En 2019, le lieu avait accueilli 5 600 visiteurs.

Ce site représente un défi à plusieurs titres : son édification a nécessité la déviation du Rhône sur 28 km et il réunit l'hydroélectricité, l'éolien et le solaire, soit les trois techniques de production emblématiques des énergies renouvelables.

2 140 gigawatts-heure

La capacité de production annuelle hydroélectrique de l'aménagement de Bollène, correspondant à la consommation de 815 000 foyers. Avec 23m de hauteur, l'écluse entre l'aval et l'amont est la plus haute de France.

Le 2^e ouvrage de l'histoire de la CNR

Le deuxième aménagement de l'histoire CNR se dévoile le temps d'un parcours immersif de deux heures. Les visiteurs découvrent comment on produit de l'électricité à partir des trois énergies renouvelables présentes sur le site, ainsi qu'un mode de transport alternatif. Cet outil industriel devenu Monument historique s'apprécie autant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Le parcours de visite

Le parcours de visite débute dans un espace d'accueil suivi d'une grande galerie où se mêlent dans une première salle la présentation de CNR, de son histoire et de ses activités avec une frise murale et de grands panneaux, puis une seconde salle où une maquette montre les différents travaux réalisés par CNR pour construire cet ouvrage.

Un film historique

L'espace dédié à l'aménagement de Donzère Mondragon se termine dans une petite salle avec la

Ecrit par le 22 décembre 2024

diffusion d'un film historique de six minutes retraçant les cinq années de la construction de l'aménagement, qui a nécessité de dévier le Rhône sur 28 km. Il relate l'épopée des milliers d'hommes qui ont travaillé jour et nuit dans des conditions extrêmes.

La galerie des énergies

Qu'elle soit hydraulique, éolienne ou photovoltaïque, la production d'électricité et ses enjeux sont expliqués à l'aide de films et tables interactives et pédagogiques. Cette galerie scientifique permet de rappeler, tout au long de ses 50 mètres, la particularité de l'aménagement : cumuler les trois types d'énergie verte en un même lieu. On peut même se projeter en 2040, et constater un mix énergétique incluant de plus en plus d'énergies renouvelables.

Immersion

La visite propose l'immersion dans l'ancienne salle des commandes, répertoriée aux Monuments historiques, d'où était suivie, jusqu'en 1980, la production. C'est là que le Président de la République, Vincent Auriol, a mis en service le groupe de production 3 lors de l'inauguration de la centrale, en octobre 1952.

Le balcon sur la salle des machines

L'ultime étape ? La vue imprenable sur les six groupes en fonctionnement de la centrale. La salle des machines ressemble à une immense cathédrale baignée de la lumière filtrée par les claustras. Installée sur ce balcon, une maquette d'époque d'un groupe de production permet d'en comprendre le fonctionnement, ainsi qu'un film montrant au public les lieux auxquels il n'y a pas d'accès.

L'écluse

Avec ses exceptionnelles portes convexes, monuments métalliques de 14,5 m de haut, l'écluse fut à son époque la plus haute du monde et permet aujourd'hui encore de franchir une chute de 23 m en 10 minutes grâce à un mécanisme de régulation du niveau d'eau. Le long de ses 190 m, le visiteur bénéficie d'une vue exceptionnelle sur le Rhône, la centrale, les parcs photovoltaïque et les éoliennes.

A côté de la mythique Nationale 7

Situé à proximité de la Nationale 7 et de la voie de chemin de fer, l'aménagement de Bollène ne passe pas inaperçu. Pour Théo Sardnal, l'architecte : «Toute machine ou construction, techniquement résolue, peut être esthétique». Partant de ce principe, il a particulièrement soigné l'extérieur du bâtiment. Sa longue façade en béton armé est rythmée par des piliers et des claustras vitrés. Cette signature évoque le classicisme des vestiges romains dans la région. Saluée pour sa force et sa beauté par le ministère de la Culture, cette paroi fascinante est classée depuis 1992 aux Monuments historiques.

Écrit par le 22 décembre 2024

Une dérivation de 28 km

Avec l'aménagement de Bollène, CNR a effacé le passage redouté des rapides dangereux de Pont-Saint-Esprit en réalisant un canal de dérivation de 28 km, le plus long sur le Rhône. Avec un débit de 1 530 mètres cubes par seconde, il comporte en amont, un canal d'amenée et en aval, un canal de fuite, tous deux bordés de digues. Suivant son étendue, des prises d'eau ou contre-canaux ont rendu possible l'irrigation de plus de 9 000 hectares de terres cultivables dans la plaine du Tricastin.

La CNR

CNR est le 1er producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Forte de 1 360 collaborateurs, CNR produit plus de 15,1TWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Acteur intégré, à la pointe des métiers de l'énergie qu'elle fait évoluer en permanence grâce à une démarche d'innovation active, CNR propose ses services en gestion et valorisation des énergies intermittentes et son expertise en ingénierie à des tiers en France et dans une trentaine de pays.

Au service de la transition énergétique, elle travaille sur l'intelligence des réseaux, le stockage de l'énergie et développe la mobilité électrique durable. Le capital de CNR est majoritairement public: la Caisse des Dépôts ainsi que les collectivités locales détiennent plus de 50% du capital; le Groupe Engie, actionnaire de référence, 49,97%.

Les infos pratiques

Par mesure de sécurité le protocole sanitaire est maintenu, invitant chaque visiteur à amener et porter son propre masque chirurgical durant la visite. Plus d'infos [ici](#). Barrage de Donzère-Mondragon. 1 130, promenade Léon Perrier à Bollène. Les réservations sont désormais accessibles via www.lescircuitdelenergie.fr

M.H.

100 chefs d'entreprise réunis à Bollène

Ecrit par le 22 décembre 2024



Pour sa prochaine 'master class', [Initiative seuil de Provence Ardèche Méridionale](#) a opté pour la Vallée du Rhône. Une journée entièrement dédiée aux chefs d'entreprise se tiendra le 7 juin prochain dans la salle de la Cigalière à Bollène. Objectif ? Réseauter, partager et apprendre.

Qui participe ?

Plus de 100 chefs d'entreprises locaux seront réunis autour d'une tête d'affiche : [Jean-François Gonidec](#), Président de [l'Occitane en Provence](#). A ses cotés, pléiade d'entreprises phares du secteur : [Orano](#), [Edf](#), [Melvita](#), [In extenso](#), [Cer France](#)... La journée sera l'occasion d'échanges entre les partenaires de la manifestation, les partenaires institutionnels, les salariés et les bénévoles de l'association.

Demandez le programme

Cette journée est destinée à accélérer le développement des entreprises autour de 5 'boosters' et 9 capsules thématiques. Pour les chefs d'entreprises, c'est l'occasion de pouvoir échanger sur différentes

Ecrit par le 22 décembre 2024

thématiques, trouver ensemble des solutions concrètes mais aussi de réseauter tout en consolidant l'activité. Avec des techniques d'animation inédites, les entrepreneurs participants vont imaginer et construire des solutions autour de 5 'boosters' : communication, gestion comptable, développement commercial, compétitivité et développement personnel. Chaque 'booster' renferme deux capsules avec une thématique précise animée par un entrepreneur de renom. Attention, les places aux capsules sont limitées. Elles se déroulent toutes en même temps, il est possible de s'inscrire uniquement sur une seule capsule. Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

De nouvelles formes d'entrepreneuriat

Initiative France, réseau créé en 1985, fédère aujourd'hui 215 associations locales dont Initiative seuil de Provence Ardèche Méridionale. Son objectif : apporter au créateurs et repreneurs d'entreprise un appui financier ainsi qu'un accompagnement qui leur permettra de structurer leur projet, de le mettre en place et de le développer. Cette 'master class' s'inscrit dans le cadre du club d'entrepreneurs 'Pro pulse' destiné aux dirigeants du territoire qui souhaitent s'enrichir et découvrir de nouvelles formes d'entrepreneuriats et d'innovations. Les dirigeants ressortiront ainsi de cette journée avec des outils concrets sur différents enjeux (digitaux, managériaux, économiques, stratégiques).

Modalités d'inscription

L'inscription à la 'master class' inclut : le petit déjeuner d'accueil, l'entrée à la masterclass, la participation à une capsule et le repas du midi . Le tarif à la journée est de 65€ (repas compris). Les entreprises de moins de 3 ans au 7 juin 2021 pourront être remboursées de 50 euros sur leur participation à condition de fournir les éléments suivants : extrait Kbis et carte d'identité de l'entrepreneur. Cette réduction s'intègre dans le cadre du Fonds social européen et plus particulièrement du programme « Emploi et inclusion ».

L.M.

La ville de Bollène tire au sort ses jurés d'assises 2022

Écrit par le 22 décembre 2024



En vue de constituer la liste préparatoire du jury d'assises de l'année 2022, un tirage au sort public de 33 noms sera effectué à partir de la liste électorale, mercredi 9 juin à 9h à la mairie de Bollène (salle de réunion), en présence des membres du Conseil municipal.

En application du code de procédure pénale, il appartient au maire, comme chaque année, de procéder au tirage au sort des personnes susceptibles de siéger en qualité de juré à la cour d'Assises de Vaucluse pour l'année 2022. Après Avignon et Orange, place à la municipalité de Bollène de procéder au tirage sort. Tour d'horizon des modalités d'application de cette fonction, gage de citoyenneté.

Qu'est-ce que la cour d'assises ?

La cour d'assises est une juridiction départementale non permanente qui juge les personnes majeures et mineures de plus de 16 ans accusées de crime, de tentatives et de complicité de crime (meurtre, viol, vol à main armée...). Elle peut aussi juger des délits en lien avec le crime (non dénonciation de crime...). Composée de magistrats professionnels et d'un jury constitué de citoyens tirés au sort, elle se réunit chaque fois que nécessaire.

Le jury est composé de citoyens âgés de plus de 23 ans, sachant lire et écrire en français, jouissant des

Ecrit par le 22 décembre 2024

droits politiques, civils et de famille et ne se trouvant dans aucun cas d'incapacité ou d'incompatibilité prévus par l'article [262 du code de la procédure pénale](#). Les jurés d'assises sont tirés au sort en mairie, à partir de la liste électorale générale, et constituent la liste préparatoire. Par arrêté du 7 avril 2021, [le Préfet de Vaucluse](#) a fixé le nombre d'électeurs à tirer au sort et leur répartition sur l'ensemble des communes du département du Vaucluse, soit 439.

Si vous avez été tiré au sort

Vous allez recevoir un courrier de la part de la mairie qui vous informe de ce tirage. Il vous faudra ensuite renvoyer les documents demandés, démarche obligatoire. Toute demande de dispense devra être formulée ultérieurement. La liste préparatoire ainsi constituée sera transmise au greffe de la cour d'assises du [Tribunal de grande instance d'Avignon](#).

Quand est-on convoqué et peut-on être récusé ?

Les jurés titulaires et suppléants sont convoqués par courrier par le greffe de la cour d'assises, quinze jours au moins avant l'ouverture de la session. Cette convocation précise le lieu, la date et l'heure de la session ainsi que sa durée prévisible. À la première audience de chaque affaire, chacun des jurés de la liste de la session est appelé par le greffier en audience publique et leur nom est déposé successivement dans une urne. Le Président de la cour d'assises procède ensuite à un ultime tirage au sort qui va déterminer les jurés qui formeront le jury de jugement de l'affaire.

Peut-on refuser de se présenter ?

Non, à quelques exceptions près. Les personnes de plus de 70 ans, les personnes invoquant une maladie justifiée par un certificat médical, y compris celle d'un proche, ou la mauvaise maîtrise de la langue française, un empêchement familial ou professionnel, ou n'habitant plus sur la commune, peuvent être dispensées.

Comment informer son employeur ?

Il faut le prévenir en lui remettant une copie de la convocation. L'absence durant cette période est considérée comme un congé sans solde et le contrat de travail est suspendu.

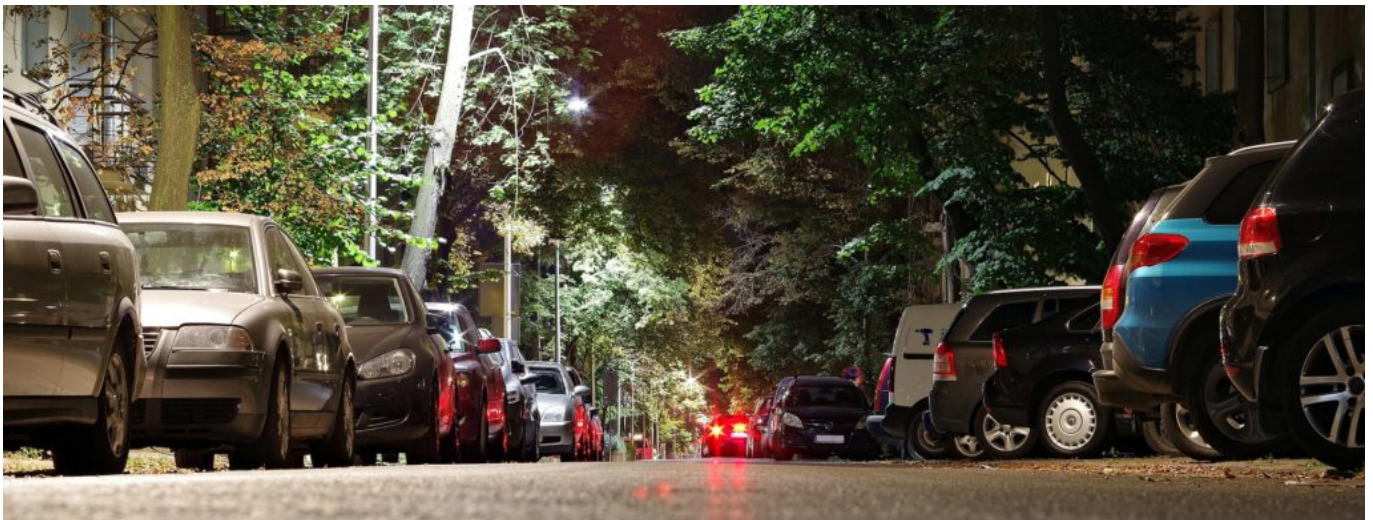
A-t-on le droit à une indemnité ?

Le juré n'est pas rémunéré mais il peut prétendre (sur justificatifs) à plusieurs indemnités qu'il devra réclamer au greffe du tribunal de la cour d'assises : une indemnité journalière de session et, s'il travaille et que cette dernière ne couvre pas sa perte de salaire, une indemnité complémentaire. S'ajoutent aussi une indemnité journalière de séjour et une autre de transport.

Renseignements complémentaires : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1540.

L.M

Gratuité du stationnement prolongée à Bollène



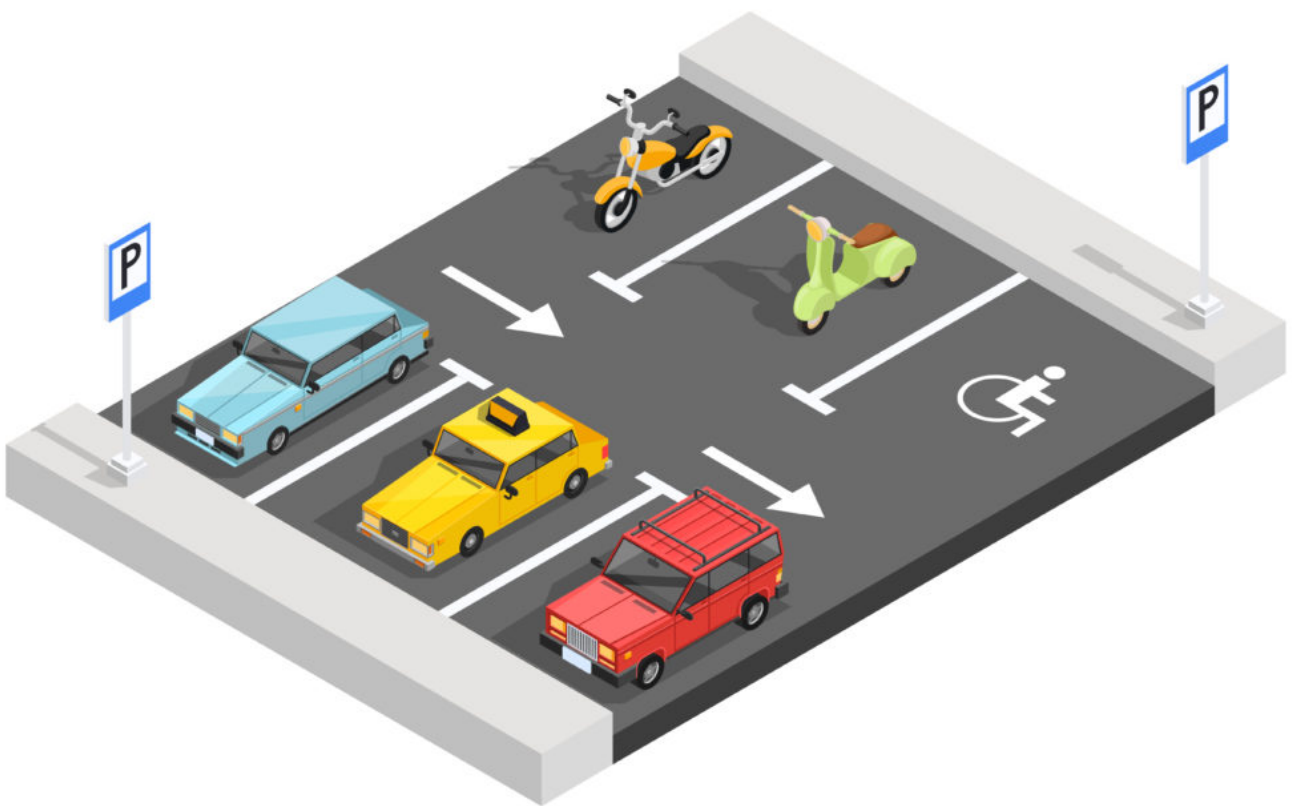
Toujours dans l'idée de favoriser les commerçants ouverts, les télétravailleurs du centre-ville mais aussi de permettre à l'ensemble des personnels mobilisés dans la gestion de la crise de pouvoir se garer à proximité de leur lieu de travail et de faciliter les visites à domicile, la municipalité a décidé de prolonger la [gratuité du stationnement](#) (sur toutes les zones réglementées d'ordinaire pour le stationnement payant) jusqu'au 19 mai 2021.

La municipalité compte sur la responsabilité de chacun pour assurer une rotation des véhicules stationnés et ainsi laisser des places disponibles aux publics concernés.

Bollène : stationnement gratuit pendant le

Ecrit par le 22 décembre 2024

confinement



Face aux difficultés actuelles rencontrées par de nombreux Bollénois, confrontés à de nouvelles habitudes de travail dues au confinement, la [mairie de Bollène](#) a décidé, à compter du mercredi 21 avril, de rendre le stationnement gratuit (sur toutes les zones réglementées d'ordinaire pour le stationnement payant) jusqu'au 3 mai 2021.

Cette nouvelle mesure tend à favoriser les commerçants ouverts, les télétravailleurs du centre-ville mais aussi à permettre à l'ensemble des personnels mobilisés dans la gestion de la crise de pouvoir se garer à

Ecrit par le 22 décembre 2024

proximité de leur lieu de travail et de faciliter les visites à domicile. La mairie en appelle à la responsabilité de chacun afin d'assurer une rotation des véhicules stationnés et ainsi laisser des places disponibles aux publics concernés.

Covid-19 : l'accueil des scolaires assuré par la ville de Bollène pour les enfants des personnels mobilisés



Suite aux annonces du Président de la République, faisant face à la situation sanitaire actuelle, les écoles, collèges et lycée se voient l'obligation de fermer. A [Bollène](#), l'accueil des enfants des

Ecrit par le 22 décembre 2024

personnels prioritaires sera assuré.

Sont concernés les enfants des soignants, des professions médicales libérales, des personnels en gestion de crise ([Agence Régionale de Santé](#), [Préfecture](#), [Conseil départemental](#), pompiers, police nationale et municipale, gendarmerie, employés de vie, employés d'EPHAD). Pour connaître la liste exhaustive des professions concernées, il est conseillé de contacter le service Enfance-Jeunesse. Les enfants de maternelles et élémentaires seront accueillis à l'école élémentaire Curie sur la période scolaire du 6 au 9 avril. L'accueil du périscolaire se tiendra à l'ACM Curie (ancienne crèche) selon les horaires suivants : 7h30 à 8h30, 11h30 à 13h20, et de 16h30 à 18h. Du 12 au 23 avril, au même lieu (ACM), pendant la période de vacances scolaires les enfants des personnels mobilisés pourront être accueillis de 7h30 à 18h. Les parents concernés doivent impérativement se faire connaître auprès du service Enfance-Jeunesse.

L'intercommunalité maintient également un service de restauration scolaire pour les enfants des personnels mobilisés à la gestion de la crise sanitaire. Les repas doivent être réservés auprès du service Enfance jeunesse de la ville au 04 90 40 51 15. Cet accueil sera assuré à titre gratuit sur toute la durée de la période du 06 au 23 avril. Les repas restent à la charge des familles.